



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

17324-F

Distr. LIMITEE  
PPD.110(SPEC.)  
16 février 1989  
FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

---

Atelier sur la coopération entre  
la Chine et les pays africains dans  
le domaine des petites et moyennes  
agro-industries

Beijing (Chine), 24-28 octobre 1988

RAPPORT \*

\* Traduction d'un document n'ayant fait l'objet d'aucune mise au point  
rédactionnelle.

V.89-51677 (EX)

**TABLE DES MATIERES**

|   | <u>Page</u> |
|---|-------------|
| <b>I. ORGANISATION DE L'ATELIER</b>                                       | <b>1</b>    |
| <b>II. RESUME DES DISCUSSIONS BILATERALES SUR LES PROJETS INDUSTRIELS</b> | <b>12</b>   |
| <b>III. RECOMMANDATIONS</b>   | <b>13</b>   |

Annexes

|   |           |
|---|-----------|
| <b>I. Relevé des projets et protocoles d'accords convenus avec les pays africains</b> | <b>15</b> |
| <b>II. Résultats des discussions bilatérales</b>                                      | <b>16</b> |
| <b>III. Liste des participants</b>  | <b>27</b> |

## I. ORGANISATION DE L'ATELIER

### Représentation

L'atelier sur la coopération entre la Chine et les pays d'Afrique dans le domaine des petites et moyennes agro-industries a été suivi par dix-sept représentants de seize pays africains.

La liste des participants figure à l'annexe III.

### Ouverture de l'atelier

L'atelier a été officiellement inauguré par M. WULAN Mulun, Ministre adjoint au Ministère des relations économiques extérieures et du commerce. Dans son allocution d'ouverture, M. Wulan, au nom du Gouvernement chinois, a très chaleureusement souhaité la bienvenue aux participants venus assister au séminaire sur la coopération entre la Chine et l'Afrique dans le domaine des petites et moyennes agro-industries. Il s'est félicité des excellentes relations qui existent entre les deux continents et a formulé l'espoir que les journées de travail qui allaient commencer favorisent le renforcement de la coopération économique et technique entre son pays et l'Afrique. Le Ministre adjoint a remercié l'ONUDI d'avoir contribué à organiser cette rencontre à Beijing.

M. Wulan a attiré l'attention sur l'ampleur des déséquilibres qui menacent actuellement le développement économique international et qui, sous l'effet conjugué du protectionnisme commercial, de la baisse des prix des matières premières et de la diminution des recettes d'exportations des pays en développement, aggravent la dette extérieure de ces derniers. Il a souligné la nécessité de créer un nouvel ordre économique international pour changer la situation actuelle et assurer le développement harmonieux de l'économie mondiale sur des bases solides - coopération Sud-Nord accrue dans les domaines économique et technique, accroissement de l'aide des pays industrialisés avancés aux pays en développement, création de conditions économiques internationales plus favorables aux pays en développement et renforcement de la coopération Sud-Sud fondée sur l'égalité et l'avantage mutuel. La coopération Sud-Sud, a-t-il expliqué, doit non seulement cimenter l'unité entre les pays en développement, mais permettre à ceux-ci de tirer parti de leurs atouts respectifs : c'est

ainsi qu'ils pourront compenser leurs faiblesses et que leur confiance en eux-mêmes s'en trouvera grandie.

M. Wulan a expliqué que la coopération Sud-Sud, de tout temps la pierre angulaire de la politique étrangère chinoise, est fondée sur le principe suivant : "rechercher l'égalité et l'avantage mutuel, mettre l'accent sur les résultats concrets, diversifier les formes de coopération et tendre vers le développement commun". C'est dans cet esprit que la Chine a déjà conclu des accords bilatéraux de coopération économique et technique avec plus de quatre-vingt-dix pays et régions en développement et qu'elle étudie les divers moyens d'élargir cette coopération.

M. Wulan s'est félicité du rôle que jouent les institutions de l'Organisation des Nations Unies associées aux programmes de coopération technique bilatérale et multilatérale entre la Chine et d'autres pays en développement. L'atelier qui est sur le point de s'ouvrir grâce à la coopération entre son gouvernement et l'ONUDI offre un autre exemple concluant du rôle positif que les institutions de l'ONU peuvent jouer en encourageant la coopération économique et technique entre les pays en développement.

En conclusion, M. Wulan a assuré les participants que la Chine était désireuse de prendre des mesures concrètes et de collaborer avec les pays représentés pour envisager des solutions nouvelles et de nouvelles formes de coopération en faveur du développement agro-industriel de l'Afrique.

L'orateur suivant, le Directeur et Coordonnateur du personnel exécutif du Cabinet du Directeur Général de l'ONUDI, a chaleureusement souhaité la bienvenue à tous les participants, au nom du Directeur Général, M. Domingo L. Siazon Jr. Il a dit combien l'ONUDI se félicitait de les voir si nombreux participer au séminaire, démontrant ainsi leur engagement *vis-à-vis* du développement économique et industriel de l'Afrique et des principes de la coopération économique et technique entre pays en développement, ainsi que leur volonté d'éveiller un sentiment de confiance collective parmi ces pays. L'intervenant a également transmis les vifs remerciements de son Organisation au gouvernement chinois pour l'aide et le soutien financier apportés à l'organisation du séminaire.

Le Directeur et Coordonnateur du personnel exécutif du Cabinet du Directeur Général de l'ONUDI a ensuite souligné l'engagement pris par l'ONUDI de promouvoir activement la coopération économique et technique entre pays en développement en tant que levier majeur d'un développement rapide et autogène de ces pays. Cet engagement de l'Organisation, qui remonte aux premiers jours de sa création, bénéficie d'une souplesse organisationnelle plus grande encore et d'un champ d'application élargi depuis la transformation, en 1986, de l'ONUDI en institution spécialisée. Il a réitéré que l'ONUDI attachait une importance majeure à son mandat et continuerait de rechercher par un soutien actif des solutions nouvelles lui permettant de le remplir.

L'intervenant a ensuite dressé un tableau rapide de la crise que traversent actuellement les pays africains et que la dégradation des conditions économiques rend plus aigüe encore - récession mondiale, restriction de l'aide étrangère, termes de l'échange défavorables - facteurs qui échappent tous au contrôle direct de ces pays. Il a loué les efforts déployés par les pays africains pour sortir de l'impasse, comme en témoignent l'adoption du Plan d'action de Lagos en vue de la mise en oeuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique et la proclamation de 1980-1990 Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA). La Décennie a pour objectifs principaux de faire davantage prendre conscience aux pays africains de la nécessité d'adopter sans plus tarder des mesures pour accélérer l'industrialisation du continent, et d'obtenir auprès de la communauté internationale un soutien technique et financier accru en vue de promouvoir les efforts d'industrialisation de l'Afrique.

L'orateur a expliqué que l'ONUDI, en tant que point focal de la famille des Nations Unies dans le domaine industriel, a participé directement à la phase préparatoire puis à l'exécution du programme de la Décennie et dégagé pour l'exercice 1988/89 un crédit de 8,6 millions de dollars spécialement affecté à l'IDDA. Il s'agit d'une somme modeste par rapport aux besoins de l'Afrique, mais elle permettra d'amorcer des activités d'assistance technique (création d'usines pilotes et de démonstration, mise en valeur des ressources humaines, des capacités techniques et de l'infrastructure institutionnelle dans le domaine industriel) et de financer des services consultatifs de courte durée destinés à satisfaire les besoins spécifiques des gouvernements (études

de pré-faisabilité, diagnostics industriels, remise en état d'usines, évaluation technique et activités de promotion telles que réunions d'experts et séminaires).

Rappelant le thème du séminaire, le Directeur et Coordonnateur du personnel exécutif du Cabinet du Directeur Général de l'ONUDI a expliqué que les pays participants avaient beaucoup à gagner de l'expérience de la Chine qui a su se doter d'une petite agro-industrie efficace. Le programme CEPD/CTPD de l'ONUDI a toujours eu pour objectif principal de faire partager aux pays en développement l'expérience acquise par l'un des leurs.

Il a rappelé que le séminaire avait plusieurs buts : échange de renseignements et promotion de la coopération dans le domaine des co-entreprises, transfert de technologie et du savoir-faire, formation et financement de projets industriels par des arrangements mutuellement avantageux. Il a affirmé aux participants que l'ONUDI, dans la limite de ses ressources financières, fournirait le soutien et l'assistance nécessaires pour assurer le suivi du séminaire.

Le Conseiller industriel principal hors siège de l'ONUDI en poste à Beijing a ensuite pris la parole pour transmettre aux participants le message de M. Morey, le nouveau Représentant résident du PNUD entré en fonctions à peine quelques jours plus tôt à Beijing.

Le Conseiller industriel principal hors siège de l'ONUDI a ensuite mis en relief le rang de priorité élevé attribué par le Gouvernement chinois au secteur industriel, qui s'est vu accorder la plus grosse part du Chiffre indicatif de planification du PNUD. Cette décision, associée au fait que la Chine est le principal bénéficiaire du CIP du PNUD, montre bien que ce pays consent des efforts financiers considérables pour renforcer et promouvoir le développement industriel. Il a recommandé aux participants d'adopter une approche similaire dans leurs pays respectifs, en augmentant la part du CIP affectée à l'industrie.

L'intervenant a reconnu que la CEPD/CTPD était un élément clef des relations entre la Chine et d'autres pays en développement. Il a formulé l'espoir que les participants parviennent à définir des projets concrets de coopération

industrielle entre la Chine et les pays d'Afrique et affirmé que le bureau du PMUD à Beijing était prêt à fournir tout l'appui nécessaire pour que les projets et accords de coopération résultant du séminaire puissent voir le jour.

Le Vice-Directeur de l'Académie chinoise de mécanisation agricole, M. Feng Bingjuan, a décrit la situation de l'agro-industrie en Chine et les possibilités de coopération internationale.

Dans la première partie de son exposé, il a retracé l'évolution du secteur agricole en Chine. Ce n'est qu'après 1949 que l'agro-industrie a commencé à prospérer : en particulier, entre 1953 et 1968 où l'on a assisté à l'éclosion d'un grand nombre d'entreprises agro-alimentaires, et à partir de 1979, lorsque la réforme économique a favorisé la multiplication des entreprises familiales. Depuis lors, l'agro-industrie a poursuivi sa croissance irrésistible et la part de ce secteur dans le produit national brut a progressé de façon foudroyante : en 1985, elle représentait 20 pour cent de la production industrielle totale, soit une augmentation annuelle moyenne de 29,1 pour cent de 1980 à 1985.

M. Feng a ensuite décrit les diverses mesures adoptées par le Gouvernement chinois pour développer, renforcer et promouvoir le secteur agro-industriel, mettant essentiellement l'accent sur les mesures ci-après :

1. L'adoption d'un régime préférentiel de réductions et d'exonérations fiscales en faveur des jeunes entreprises de transformation des produits agricoles et connexes, aux fins de promouvoir le développement du secteur agricole. Les agriculteurs ont été encouragés à transformer les produits agricoles au niveau local pour accroître la valeur ajoutée et percevoir des gains plus directs.

2. L'adoption d'une politique consistant à n'exercer aucune discrimination entre les entreprises d'Etat, les sociétés collectives, les entreprises individuelles et les coopératives dans la fourniture de matières premières, dans la localisation de la production et dans l'évaluation des produits, pour assurer une libre concurrence sur un pied d'égalité.



3. En vertu des principes d'égalité et d'avantage mutuel et compte tenu des intérêts généraux de l'Etat, des efforts ont été faits pour supprimer la compartimentation entre régions, départements et régimes de propriété afin de promouvoir de différentes manières une combinatoire à plusieurs niveaux et plusieurs canaux. Le but est d'assurer l'optimisation et la redistribution des fonds, des talents, de la technologie et des matériels dans tout le pays. Tout cela réunira les conditions requises pour que l'agro-industrie se développe régulièrement, durablement et de façon coordonnée.

4. La promotion de la coopération entre les instituts de recherche scientifique et les unités de production en vue d'encourager la mise au point conjointe de nouveaux produits et d'améliorer la compétitivité de l'industrie.

5. La création d'organisations régionales de contrôle de la qualité chargées d'examiner, d'analyser et de surveiller la qualité des matières premières et auxiliaires et des produits afin de garantir la qualité de la production agro-industrielle.

6. L'octroi d'une plus large autonomie aux entreprises pour accroître leur capacité de renouvellement et d'auto-développement et pour leur permettre de mieux s'adapter à l'évolution des marchés, tant au plan national qu'international.

7. Pour éviter les mauvais placements, la Chine a créé un institut chargé d'étudier la faisabilité des projets d'investissement. Les projets qui n'auront pas fait l'objet d'une étude de faisabilité n'obtiendront pas de prêt bancaire ni de crédits de l'Etat.

8. Les entreprises agro-industrielles ont pris des mesures concrètes pour résoudre le problème que pose le recrutement d'un personnel technique qualifié :

a) La formation du personnel a été organisée de façon rationnelle; les fonctionnaires et les ouvriers ont suivi par roulement des stages techniques de différents niveaux et, en même temps, un certain nombre d'entre eux ont bénéficié d'une formation complémentaire dans des établissements d'enseignement supérieur ou à l'université.

b) Les personnes qualifiées ayant suivi une formation poussée ont été recrutées sur la base d'un régime préférentiel.

c) Des experts ont été invités à se rendre dans les usines pour y donner des avis techniques.

9. Des réseaux d'information ont été mis en place pour fournir aux entreprises tous les renseignements dont elles ont besoin sur les marchés, la technologie et le savoir-faire.

M. Feng a ensuite passé brièvement en revue les principales activités agro-industrielles de la Chine et les perspectives de coopération avec d'autres pays dans les domaines suivants :

a) Traitement des semences et fabrication de matériel de conservation des semences fraîches et d'entreposage. En Chine, 8 000 nettoyeuses-calibreuses de semences de type différent, plus de 500 sécheuses de semences et environ 2 000 dispositifs de traitement à haute ou basse fréquence sont en service.

b) Transformation des céréales et oléagineux. En 1986, la production totale - ce qui représente un millier de variétés - s'est chiffrée à 24,12 milliards de yuans en valeur nominale. Des machines ont été fabriquées pour moudre la farine (8 à 50 tonnes par jour) et pour extraire l'huile (15 à 120 tonnes par jour).

c) Préparation d'aliments pour animaux. La Chine compte 193 entreprises de transformation d'aliments pour animaux, dont la capacité annuelle est de 20 millions de tonnes d'aliments composés. Elle compte aussi de petites et moyennes unités dont la capacité varie de 0,1 à 3 tonnes par heure.

d) Transformation des viandes et produits laitiers. Le secteur de l'abattage de la volaille et de la transformation des viandes s'est développé beaucoup plus rapidement que le secteur laitier. La Chine a fabriqué des chaînes complètes de machines industrielles d'emballage des viandes ainsi que des machines de petite et moyenne taille pour la fabrication de saucisses et de poulets à rôtir.

e) Transformation des aliments. Cette catégorie recouvre les activités suivantes : amidonnerie (à partir du maïs, du manioc, de la pomme de terre, de la patate douce, etc.) et transformation des fruits et légumes (en confitures, fruits secs, jus de fruits, pâtes, fruits en boîte, etc.). La Chine a mis au point du matériel artisanal permettant de faire des confitures (1 à 8 tonnes par poste), des conserves de fruits, des fruits en boîte, des jus de fruits, des fruits secs (noisettes et cacao-houêtes, par exemple), des conserves de légumes et différents types de boissons. Il existe des perspectives de coopération dans plusieurs domaines : fourniture des matériels, commerce de compensation, production conjointe, gestion d'usines (en co-entreprise ou avec participation au capital).

f) Matériel d'industries légères. Les principaux secteurs intéressés sont celui du sucre (la Chine a été le cinquième producteur de sucre en 1986/1987), celui du tabac et celui du cuir qui fabrique essentiellement des vêtements en cuir, en peau et en fourrure, des chaussures et des sacs de voyage en cuir, ainsi que la papeterie et l'industrie textile.

M. Feng a souligné que la Chine, à la lumière de son expérience, était prête à entreprendre la construction d'usines et de laboratoires et à fournir la technologie et le savoir-faire, y compris le matériel et les machines requis (conception, installation, mise en service, réparation et entretien, etc.). Le matériel agro-industriel fourni par la Chine se caractérise par la simplicité de sa conception, par sa durabilité et par son fonctionnement et son entretien faciles. Sa devise est : "Léger, petit, simple et bon marché". C'est pour cette raison, a dit M. Feng en conclusion, que le matériel de fabrication chinoise est, de l'avis général, le mieux adapté aux besoins des autres pays en développement.

### Election du Bureau

Le bureau est composé de la façon suivante :

- Président :** M. Long Yongtu  
Vice-directeur du Centre chinois international  
d'échanges économiques et techniques,  
Ministère des relations économiques extérieures et du  
commerce
- Vice-président :** M. Becayce Amalah Traore  
Chef ingénieur de la planification  
Bureau de coopération pour l'Europe  
Sénégal
- Rapporteur :** M. Abdullahi Mohamed Yusuf  
Ministère de l'industrie et du commerce  
Somalie

### Adoption de l'ordre du jour

Les participants ont adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture du séminaire
2. Election du Président, du Vice-président et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Présentation par les représentants de l'ONUDI des activités menées par l'Organisation :
  - a) Pour promouvoir la Décennie du développement industriel de l'Afrique;
  - b) Pour promouvoir le développement des industries agro-alimentaires;
  - c) Pour promouvoir et mettre en oeuvre la coopération économique et technique entre pays en développement;
5. Présentation des capacités et aptitudes de la Chine dans le secteur de l'agro-industrie.
6. Présentation des projets de coopération industrielles proposés entre la Chine et les pays africains.
7. Examen de projets spécifiques au niveau bilatéral.
8. Visites techniques d'entreprises industrielles et d'instituts de recherche.
9. Adoption du rapport.
10. Clôture du séminaire.

### Présentation de propositions de projets nationaux

Au cours des journées d'étude, les représentants de seize pays africains - Burkina Faso, Cameroun, Ethiopie, Ghana, Madagascar, Mali, Maroc, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Zaïre et Zambie - ont fourni des renseignements détaillés sur la politique économique et les programmes d'investissement actuels de leurs pays respectifs et expliqué la portée et la nature des projets soumis à l'examen du séminaire. Au total une soixantaine d'avant-projets ont été proposés par les seize pays sus-mentionnés.

Les représentants des institutions, des entreprises et des centres de recherche chinois ont présenté un exposé détaillé des capacités et aptitudes de la Chine dans le secteur de l'agro-industrie et se sont expliqués sur la nature de la coopération qu'ils souhaitaient initier avec les pays participants. Les visites organisées à l'Académie chinoise de mécanisation agricole et dans les usines et installations industrielles implantées dans Beijing et à la périphérie de la métropole ont donné aux participants un aperçu de toute la gamme des matériels et installations que la Chine a fabriqués et qu'elle pourrait mettre à la disposition des pays africains intéressés sur une base mutuellement avantageuse.

Le Secrétariat de l'ONUDI a dressé le tableau des difficultés qu'éprouvent les pays d'Afrique à atteindre des niveaux de production satisfaisants dans le secteur primaire (agriculture, élevage et pêches) et des activités menées par l'ONUDI pour promouvoir la coopération économique et technique entre pays en développement dans le domaine agro-industriel. Il a déclaré que les petites et moyennes agro-industries, axées sur les marchés et la production, étaient de toute évidence plus efficaces et mieux adaptées aux conditions économiques et sociales de l'Afrique.

L'accent a été également mis sur la nécessité d'utiliser des techniques appropriées pour faciliter le développement de l'agriculture africaine. Le Secrétariat a souligné les résultats positifs que la Chine a réussi à obtenir aux niveaux de la production primaire et de l'agro-industrie, et le rôle que l'ONUDI pourrait jouer en facilitant le transfert des techniques et de l'expérience chinoises aux pays d'Afrique. En outre, il a exposé les capacités d'assistance technique de l'ONUDI dans le domaine agro-industriel et illustré par

des exemples concrets les projets d'assistance technique de l'Organisation dans ce secteur.

#### Clôture du séminaire

Le séminaire sur la coopération dans le domaine des petites et moyennes agro-industries s'est conclu le 28 octobre 1988. Les participants ont adopté la version anglaise du projet de rapport et invité l'ONUDI à faire la mise au point finale du texte, à le traduire en français, à le reproduire et à distribuer le rapport final à tous les participants.

Les participants ont par ailleurs remercié solennellement les autorités chinoises de leur hospitalité et de l'excellente organisation qui a permis d'assurer le bon déroulement des travaux; ils ont chaleureusement remercié le Gouvernement et le peuple chinois par l'intermédiaire de l'Académie chinoise de mécanisation agricole et du Centre chinois international d'échanges économiques et techniques du Ministère des relations économiques extérieures et du commerce.

M. Feng Singyuan, Vice-directeur de l'Académie chinoise de mécanisation agricole, M. B.A. Traore, représentant du Sénégal, Vice-président du Bureau, le Directeur et Coordonnateur du personnel exécutif du Cabinet du Directeur Général de l'ONUDI et le Président de l'atelier, M. Long Yongtu, se sont succédés pour prononcer le discours de clôture.

M. Feng Bingyuan s'est félicité du succès de l'atelier qui a réussi à promouvoir la coopération économique et technique dans le domaine agro-industriel entre la Chine et les pays africains, à en juger par les discussions bilatérales. Réitérant l'importance d'un réel suivi, il a invité les parties coopérantes et l'ONUDI à joindre leurs efforts dans les mois à venir.

M. Amalah Becayce Traore a souligné que les résultats positifs de l'atelier contribueraient au développement économique des pays africains. Il a en outre insisté sur le fait que les résultats impressionnants obtenus par la Chine dans le secteur de l'agro-industrie et sa disponibilité à collaborer étroitement avec les pays africains porteraient davantage encore à atteindre

les objectifs de l'IDDA. Il a invité l'ONUDI à organiser dans l'avenir des ateliers similaires, axés sur l'action, au bénéfice des pays africains.

Le Directeur et Coordonnateur du personnel exécutif du Cabinet du Directeur général de l'ONUDI a félicité les participants à l'atelier de leurs travaux fructueux. Il a souligné que la compréhension mutuelle qui débouche sur une poursuite de la coopération entre pour une grande part dans le succès de l'atelier. Il a remercié les institutions chinoises et les pays africains de leur participation et de leur contribution positive aux conclusions enrichissantes de l'atelier. Rappelant l'importance du suivi, il a affirmé que l'ONUDI n'épargnerait aucun effort pour assurer la mise en oeuvre des recommandations de l'atelier.

M. Long Yongtu, prononçant la clôture de l'atelier, s'est félicité de ses travaux fructueux et a remercié tous les participants d'y avoir contribué. Puis, faisant tout spécialement référence à l'action consécutive, il a exprimé sa conviction que l'effort commun garantirait la bonne exécution des projets. Il a aussi remercié l'ONUDI de sa contribution précieuse aux préparatifs et à l'organisation de l'atelier et a souligné le rôle catalytique que l'ONUDI devra continuer d'exercer dans l'avenir. Il a ensuite prononcé la clôture officielle de l'atelier.

## II. RESUME DES DISCUSSIONS BILATERALES SUR LES PROJETS INDUSTRIELS

On trouvera à l'annexe I le récapitulatif détaillé par projet des résultats des discussions bilatérales;

Ceux-ci traduisent un degré élevé de participation active de toutes les parties prenantes. A l'issue de délibérations serrées, les parties coopérantes sont parvenues à des accords concernant l'exécution de 66 projets. Des protocoles d'accords ont été signés pour 41 projets.

Les projets discutés et les accords convenus portent sur des domaines variés : études de pré-investissement, y compris études préliminaires et études de faisabilité; structure des projets; remise en état et expansion d'installations existantes; fourniture d'équipements; transfert de technologie et de

savoir-faire; formation, création d'unités industrielles; participation au capital, etc.

La conclusion fructueuse de l'atelier indique que la coopération économique et technique encore virtuelle entre pays en développement aspire à se concrétiser. Au-delà des accords conclus pendant l'atelier, les participants estiment que leur contribution et les contacts qu'ils ont établis à l'occasion de cette rencontre sont aussi positifs que fructueux, notamment en vue d'une coopération industrielle future mutuellement avantageuse.

### III. RECOMMANDATIONS

#### 1. Recommandations à l'intention des parties coopérantes

- a) Les parties coopérantes aux différents projets devraient prendre les mesures nécessaires pour l'exécution de ceux-ci. Elles devraient en outre examiner les solutions et les moyens permettant d'exécuter les projets spécifiques examinés lors de la réunion de Beijing.
- b) Chacune des parties coopérantes devrait, le cas échéant, contacter les établissements financiers et sources d'investissements pertinents (nationaux ou internationaux), en vue de mobiliser les ressources requises pour l'exécution des projets convenus.
- c) Les parties coopérantes devraient prendre les mesures nécessaires au titre du suivi requis et convenu lors de la réunion.
- d) Les composantes pertinentes de CEPD et de CTPD devraient être intégrées dans des plans et programmes nationaux de développement, à titre liminaire de la promotion d'une coopération Sud-Sud, et les cellules nationales de convergence de la CTPD devraient être renforcées.
- e) Des mesures devraient être adoptées pour incorporer les éléments de CTPD dans les programmes par pays du PNUD et une certaine proportion des CIP du PNUD devrait être allouée à l'exécution de ces projets.



2. Recommandations à l'intention de l'ONUDI

- a) L'ONUDI et les autres organisations du système des Nations Unies devraient continuer d'appuyer la promotion de la coopération entre pays en développement dans le domaine agro-industriel.
- b) L'ONUDI devrait porter une attention particulière aux projets de coopération entre la Chine et l'Afrique dans ses activités de promotion auprès des donateurs et des institutions d'investissement afin d'aider les parties coopérantes intéressées à mobiliser les ressources financières requises pour l'exécution effective des projets.
- c) En fonction de la disponibilité des ressources, l'ONUDI devrait apporter aux parties coopérantes l'assistance technique requise pour qu'elles puissent assurer le suivi approprié de la mise au point et de l'exécution des projets convenus. Il conviendrait que des experts chinois puissent se rendre en mission technique dans certains pays africains au cours du premier semestre de 1989.
- d) L'ONUDI devrait surveiller étroitement l'exécution des projets définis lors de l'atelier. Pour ce faire, les partenaires coopérants devraient fournir à l'Organisation toutes informations nécessaires.
- e) Compte tenu des résultats positifs qu'a eus cette réunion, l'ONUDI devrait en organiser d'autres, afin de promouvoir la coopération industrielle entre pays en développement dans d'autres secteurs qui entrent dans le cadre du Programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique.

ANNEXE I

Relevé des projets et protocoles  
d'accords convenus avec les pays africains

| <u>Pays</u>      | <u>Projets</u> | <u>Approuvés/signés</u><br><u>Protocoles d'accord</u> |
|------------------|----------------|---|
| 1. Burkina Faso  | 2              | -   |
| 2. Cameroun      | 4              | 2   |
| 3. Ethiopie      | -              | -   |
| 4. Ghana         | 2              | 1   |
| 5. Madagascar    | 9              | 5   |
| 6. Mali          | 1              | 1   |
| 7. Maroc         | 4              | -   |
| 8. Ouganda       | 4              | 4   |
| 9. Rwanda        | 7              | -   |
| 10. Sénégal      | 3              | 3   |
| 11. Sierra Leone | 10             | 10  |
| 12. Somalie      | 8              | 8   |
| 13. Soudan       | -              | -   |
| 14. Tanzanie     | 3              | 2   |
| 15. Zaïre        | 6              | 2   |
| 16. Zambie       | 3              | 3   |
| <hr/>            |                |   |
| Total :          | 66             | 41  |

ANNEXE II

Résultats des discussions bilatérales

| PAYS OU ORGANISME DE CONTREPARTIE       | PROPOSITION DE COOPERATION  | PARTENAIRE COOPERANT EVENTUEL  | NATURE DE LA COOPERATION  | MESURES CONVENUES ET SUIVI REQUIS   |
|---|---|--|---|---|
| <u>BURKINA FASO</u>                     | Complexe agro-industriel de production et de transformation du maïs | The Institute of Harvesting and Processing Machinery, Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAMS) | Effectuer différents essais au fil des phases d'exécution du projet   | Faire parvenir une étude de faisabilité au partenaire chinois. Celui-ci enverra au Burkina Faso des experts chargés de mener des études et techniques divers sur place.<br><br>Le côté chinois accepte d'assurer la pleine exécution du projet sur la base des essais et études qui auront été effectués. |
|   | Conservation des fruits   | Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAMS)   | Etude de faisabilité  | Accord devant être confirmé par les deux parties.<br><br>Une institution chinoise chargée d'envoyer des experts sur le terrain pour préparer une étude de faisabilité.  |
| <u>CAMEROUN</u>                         | Unité de production de cartons d'emballage                          | China National Packaging and Food Machinery Corporation (CNPFMC)   | Fourniture de technologie; Formation; Matériel; Assistance technique; Gestion                                 | Etude de faisabilité confiée aux deux parties. Visite d'étude et étude technique du côté chinois au Cameroun. Convenir d'un calendrier.   |
| Société TCHOUMBA<br>B.P. 1852<br>Douala | Plantation et transformation de tomates                             | China Light Industrial Corporation for Foreign Economic and Technical Cooperation                        | Fourniture de technologie; Assistance technique; Formation; Diffusion; Fourniture de matériel; Co-entreprise. | Faire parvenir au partenaire chinois une étude de faisabilité pour examen et mise à jour, le cas échéant. Partage entre les deux parties cooprantes des frais de voyage du personnel technique chinois au Cameroun.   |

| PAYS OU ORGANISME DE CONTREPARTIE                    | PROPOSITION DE COOPERATION  | PARTENAIRE COOPERANT EVENTUEL   | NATURE DE LA COOPERATION  | MESURES CONVENUES ET SUIVI REQUIS  |
|--|---|---|---|--|
| <b>CAMEROUN (suite)</b>                              |   |   |   |  |
| SOCANRICO SARL<br>B.P. 7016<br>Douala                | Remise en état d'une fabrique de produits dérivés du manioc   | China Light Industrial Corporation for Foreign Economic and Technical Corporation | Fourniture de matériel; Participation à la gestion; Participation à la production et à la vente; Formation; Fourniture de nouvelles techniques. | Envoyer au partenaire chinois une étude de faisabilité pour examen et mise à jour, le cas échéant. Partage entre les deux parties des frais de voyage du personnel technique chinois au Cameroun.  |
| Ministère du développement industriel et du commerce | Projet de développement intégré de l'alimentation pour animaux et production et transformation de viandes à court terme | Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAMS)                                | Assistance technique; Fourniture de technologie et de matériel; Formation   | Organisation d'une mission préparatoire conjointe ONUDI/Chine au Cameroun pour y définir les bases d'un projet de développement intégré mené en coopération sous l'égide de l'ONUDI  |
| Petites et moyennes entreprises                      |   |   |   |  |
| <b>GHANA</b>   |   |   |   |  |
| Société industrielle de Holding du Ghana             | Remise en état des aciéries GIROC   | China Metallurgical Construction Corp. (MCC)<br>46 Donsi Xidajie, Beijing         | Co-entreprise ou contrat clés en mains  | Renseignements détaillés sur les éléments suivants : usine; type de coopération; conditions de paiement et de garantie offertes par la GIROC. Après réception de ces données, la MCC pourra envoyer une délégation au Ghana, le cas échéant. |
|  | Fonderie  | - idem -  | - idem -  | Le côté chinois convient d'octroyer un prêt étranger. La GIROC assurera la conversion en monnaie locale.   |

| PAYS OU ORGANISME<br>DE CONTREPARTIE | PROPOSITION DE<br>COOPERATION  | PARTENAIRE COOPERANT<br>EVENTUEL   | NATURE DE LA<br>COOPERATION   | MESURES CONVENUES ET SUIVI REQUIS   |
|--------------------------------------|--|--|---|---|
| <u>MADAGASCAR</u>                    | Techniques de<br>génie civil   | Research Institute of<br>Food and Machinery,<br>Académie chinoise de<br>mécanisation agricole<br>CAAMS | Fourniture de<br>matériel et de<br>technologie;<br>Formation              | La Chine fournira les éléments sui-<br>vants: techniques de transforma-<br>tion; ligne complète de matériel;<br>formation technique |
|                                      | Matériel d'usi-<br>nage du riz de<br>qualité (50 à<br>100 tonnes/an) | - idem -   | - idem -  | - idem -  |
|                                      | Matériel de<br>transformation<br>TAMARIND                            | - idem -   | - idem -  | Madagascar fournira des échantillons<br>pour essai du matériel de transfor-<br>mation TAMARIND                                      |
|                                      | Production de<br>jus de fruits<br>de TAMARIND                        | - idem -   | Assistance<br>technique; For-<br>mation; Four-<br>niture de<br>matériel   | Fournir au partenaire chinois des<br>échantillons de matière première<br>pour identifier le matériel adéquat.                       |
|                                      | Production de<br>bonsbons  | Académie chinoise<br>de mécanisation<br>agricole - CAAMS   | Assistance<br>technique; For-<br>mation; Four-<br>niture de ma-<br>tériel | Le partenaire chinois est prêt à<br>envoyer des experts à Madagascar.   |
|                                      | Préservation<br>des fruits   | Research Institute<br>of Food and<br>Machinery - CAAMS   | - idem -  | Un institut chinois fournira des<br>renseignements techniques et une<br>évaluation du coût du matériel.                             |

| <b>PAYS OU ORGANISME DE CONTREPARTIE</b> | <b>PROPOSITION DE COOPERATION</b>   | <b>PARTENAIRE COOPERANT EVENTUEL</b>  | <b>NATURE DE LA COOPERATION</b>   | <b>MESURES CONVENUES ET SUIVI REQUIS</b>   |
|--|---|---|---|--|
| <b><u>NADAGASCAR</u> (suite)</b>         | Production d'amidon de maïs (5 tonnes/jour)   | Research Institute of Food and Machinery CAAMS  | Assistance technique; Formation; Fourniture de matériel.  | Madagascar devra identifier un bailleur de fonds et des sources de financement au niveau local et en informer la contrepartie chinoise. La Chine n'est pas intéressée par une co-entreprise. |
|  | Production de confitures  | - idem -  | - idem -  | Madagascar devra identifier des sources de financement local.  |
|  | Production de nouilles précuites  | - idem -  | - idem -  | Le partenaire chinois doit proposer du matériel destiné à une petite unité de production.  |
| <b><u>MALI</u></b>                       | Reconstitution du parc de machines agricoles du Mali. Entreprise de réparation et de production (ENAMA) | Académie chinoise de mécanisation - CAAMS et Institut de mécanisation agricole de Beijing (CAAMS) | Transfert de technologie en vue de la production des éléments suivants: moto-pompes, meules; batteuses (riz et mil); décortiqueuses (riz, cacahouètes, maïs). | Les parties coopérantes devront entreprendre des études de faisabilité.  |
| <b><u>MAROC</u></b>                      | Traitement des bagasses   | China International Packaging Engineering Corporation (CNPEL)                                     | Assistance technique; Fourniture de matériel  | Le partenaire chinois devra étudier la faisabilité d'une usine de traitement des bagasses.   |
|  | Petite usine de production d'aliments pour animaux.   | Académie chinoise de mécanisation agricole CAAMS  | Fourniture de matériel.   | Le partenaire marocain devra fournir une proposition détaillée sur le matériel et les pièces détachées nécessaires.  |

| <b>PAYS OU ORGANISME DE CONTREPARTIE</b>                                  | <b>PROPOSITION DE COOPERATION</b>   | <b>PARTENAIRE COOPERANT EVENTUEL</b>  | <b>NATURE DE LA COOPERATION</b>  | <b>MESURES CONVENUES ET SUIVI REQUIS</b>  |
|---|---|---|--|---|
| <b>MAROC (suite)</b>  | Sécateurs et cisailles  | Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAMS)  | Fourniture d'outils  | Le partenaire marocain devra fournir une proposition détaillée sur les conditions d'achat des outils requis.                                    |
|   | Traitement du sucre   | China Light Industrial Corporation for Foreign Economic and Technical Cooperation                       | Assistance technique   | Des experts marocains se rendront en Chine pour étayer leur proposition et identifier le matériel.  |
| <b>UGANDA</b>   |   |   |  |   |
| Ministère de l'Industrie et de la technologie<br>P.O. Box 7125<br>Kampala | Matériel de transformation des bananes et ananas en jus de fruits et confitures | Rural Enterprises Equipping Engineering Institute et Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAMS) | Vente et installation de machines; Formation; Transfert de technologie | La contrepartie chinoise devra fournir dans un délai de deux mois un catalogue des machines, une évaluation des coûts, des spécifications, etc. |
| - idem -  | Ligne complète de machines à saucisses  | - idem -  | - idem -   | - idem -  |
| - idem -  | Matériel pour la production d'amidon  | - idem -  | - idem -   | - idem -  |
| - idem -  | Matériel pour la fabrication de beurre d'arachide                               | - idem -  | - idem -   | - idem -  |

| PAYS OU ORGANISME DE CONTREPARTIE | PROPOSITION DE COOPERATION   | PARTENAIRE COOPERANT EVENTUEL  | NATURE DE LA COOPERATION  | MESURES CONVENUES ET SUIVI REQUIS  |
|-----------------------------------|--|--|---|--|
| <u>RWANDA</u>                     | Construction d'une fabrique d'usinage dans la région de Buyeseca                               | China Company for International Economic and Technological Cooperation | Co-entreprise; Fourniture de matériel et assistance technique   | La Chine est convenue d'étudier les aspects techniques et financiers du projet.  |
|                                   | Production de matériaux d'ameublement et de construction à partir de déchets agricoles         | China National Packaging Engineering Corporation (CNPEC)               | Fournir des machines et de la technologie   | La CNPEC a soumis au participant rwandais une offre globale (prix; type de matériel, installation, service technique). Le Rwanda communiquera sa réponse à la CNPEC.   |
|                                   | Conditionnement du lait; emballage sous plastique des aliments; fabrication de lait en poudre. | - idem -   | Fournir des machines et de la technologie   | - idem -   |
|                                   | Emballage sous plastique des aliments  | - idem -   | Etude de faisabilité  | Sur la base des résultats de l'étude de faisabilité, la CNPEC envisagera les possibilités de participer à une co-entreprise.   |
|                                   | Remise en état d'une papeterie dans la région de Zaza.   | - idem -   | Co-entreprise; Fourniture des techniques requises pour la transformation et pour la fabrication de papier | Le Rwanda doit examiner les possibilités de coopération et soumettre au partenaire chinois des données pertinentes ainsi qu'une proposition éventuelle de coopération. |



| PAYS OU ORGANISME DE CONTREPARTIE | PROPOSITION DE COOPERATION                    | PARTENAIRE COOPERANT EVENTUEL   | NATURE DE LA COOPERATION  | MESURES CONVENUES ET SUIVI REQUIS  |
|-----------------------------------|---|---|---|--|
| <u>RWANDA</u> (suite)             | Traitement des fruits                         | Institut de recherche de Beijing sur la mécanisation agricole, Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAMS) | Fournir du matériel   | Les institutions chinoises devront soumettre une proposition complète (matériel, entretien, assistance technique, entre autres).   |
|                                   | Transformation des fruits (jus, confitures)   | - idem -  | Participation à une co-entreprise; Coopération à une étude technique. | Le Rwanda devra effectuer une étude technique et financière et l'envoyer à la Chine. L'Institut chinois devra se prononcer par une proposition de coopération.   |
| <u>SENEGAL</u>                    | Matériel de mouture des aliments pour animaux | Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAMS)  | Fourniture de matériel; Services techniques                           | Le Sénégal enverra des renseignements de base à la Chine. La contrepartie chinoise devra se prononcer dans un délai de deux mois.  |
|                                   | Chauffage solaire                             | - idem -  | Transfert d'expériences par le biais de services d'experts.           | Le Sénégal devra transmettre dans les plus brefs délais une proposition détaillée sur la nature de la coopération et de l'aide qu'il attend de la Chine. L'Académie chinoise de mécanisation agricole devra soumettre au Sénégal une proposition sur les techniques et le matériel qu'elle peut fournir. |
|                                   | Usine de transformation de Kinkelibah         | Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAMS)  | Fourniture de matériel; Formation                                     | La Chine est convenue de fournir les techniques de traitement, le matériel et la formation.  |

| PAYS OU ORGANISME DE CONTREPARTIE | PROPOSITION DE COOPERATION                                    | PARTENAIRE COOPERANT EVENTUEL                      | NATURE DE LA COOPERATION                       | MESURES CONVENUES ET SUIVI REQUIS  |
|-----------------------------------|---|--|--|--|
| <u>SIERRA LEONE</u>               | Matériel de conditionnement et de transformation des aliments | China Packaging Food Machinery Corporation (CPFMC) | Commerciale                                    | Ventes sur spécifications. Livraison après paiement. Coût : CAF, Freetown  |
|                                   | Machines agricoles et services d'experts                      | Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAMS) | Commerciale                                    | Ventes sur spécifications. Livraison après paiement. Coût : CAF, Freetown  |
|                                   | Pêche et fumaison de poisson                                  | China AGRICON                                      | Co-entreprise; Assistance technique; Formation | AGRICON est convenue de fournir le matériel, d'assurer la formation et la gestion et d'entreprendre la construction d'abris. |
|                                   | Traitement des fruits   | China AGRICON                                      | Assistance technique; Fourniture de matériel   | - idem -   |
|                                   | Traitement du manioc  | - idem -   | - idem -                                       | - idem -   |
|                                   | Fabrication de pâte à papier et papier                        | - idem -   | - idem -                                       | - idem -   |
|                                   | Fabrication de liqueurs, de vin et de bière                   | - idem -   | - idem -                                       | - idem -   |
|                                   | Extraction d'huile de palme et de palmistes                   | - idem -   | - idem -                                       | - idem -   |

| PAYS OU ORGANISME DE CONTREPARTIE              | PROPOSITION DE COOPERATION  | PARTENAIRE COOPERANT EVENTUEL   | NATURE DE LA COOPERATION  | MESURES CONVENUES ET SUIVI REQUIS   |
|--|---|---|---|---|
| <u>SIERRA LEONE</u><br>(suite)                 | Papeterie   | China Tianjin International Economic and Technical Co-operative Corp. | Assistance technique; Formation à la gestion; Fourniture de machines. | La contrepartie chinoise s'est engagée à assurer l'aide technique, la formation, la construction d'usine et la conception. Elle s'engage aussi à livrer le matériel et à préparer une étude de faisabilité. |
| Entreprise CIVANS                              | Production de liqueurs fortement alcoolisées, de vin et de bière  | - idem -  | Fourniture de matériel; Assistance technique                          | Fourniture et installation de machines, aide technique et construction d'usine confiées au partenaire chinois.  |
| <u>SONALIE</u>                                 |   |   |   |   |
| Ministère de l'industrie et du commerce (NOIC) | Traitement des aliments :<br>- Fruits<br>- Légumes<br>- Huile végétale<br>- Poissons<br>- Entreposage au froid de fruits, de légumes et de poissons | China Packaging and Food Machinery Corp. (CPFMC)                      | Etude de pré-faisabilité d'une co-entreprise                          | Un protocole d'accord a été signé. Le Ministère de l'industrie et du commerce exige de la CPFMC qu'elle fournisse des données détaillées pour chaque élément.   |
| Ministère de l'industrie et du commerce (NOIC) | Traitement des aliments :<br>- Fruits<br>- Légumes  | China AGRICON   | Etude de pré-faisabilité d'une co-entreprise                          | Un protocole d'accord a été signé. China AGRICON doit recevoir les données nécessaires relatives à chaque élément.  |
|  | Production de biogas  | - idem -  | - idem -  | Un protocole d'accord a été signé.  |

| PAYS OU ORGANISME DE CONTREPARTIE   | PROPOSITION DE COOPERATION                 | PARTENAIRE COOPERANT EVENTUEL   | NATURE DE LA COOPERATION                             | MESURES CONVENUES ET SUIVI REQUIS  |
|---|--|---|--|--|
| <b><u>TANZANIE</u></b>  |  |   |  |  |
| Organisation de développement des petites entreprises   | Extraction d'huile de graines de coton     | Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAMS)  | Transfert de technologie et fourniture de matériel   | La Tanzanie devra envoyer à la CAAMS des renseignements de base, des spécifications et une étude de faisabilité, pour examen. La CAAMS devra se prononcer dans un délai raisonnable, normalement trois mois. |
|   | Raffinage d'huile de palme                 | - idem -  | - idem -   | .. idem -  |
|   | Amidon de manioc                           | - idem -  | - idem -   | - idem -   |
| <b><u>ZAIRE</u></b>   |  |   |  |  |
| Bureau de la promotion des petites et moyennes entreprises, Ministère de l'économie et de l'industrie | Fabrication de plaques de verre            | China Building Material Industrial Corporation (CBMC)   | Savoir-faire technique; étude des matières premières | Le Zaïre doit fournir les renseignements requis. La Chine est chargée de conduire l'analyse. L'ONUDI sera contactée pour mener les recherches et l'étude de faisabilité.                                     |
|   | Petite fabrique de jus de fruit            | Institut de mécanisation agro-alimentaire, Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAMS) | Matériel de génie civil et techniques de production  | Le Zaïre doit fournir des données; la CAAMS se chargera de l'analyse et de l'envoi de spécifications techniques et d'une facture <u>pro forma</u> .  |
|   | Chaîne de production de fruits en conserve | - idem -  | - idem -   | - idem -   |

| PAYS OU ORGANISME DE CONTREPARTIE | PROPOSITION DE COOPERATION                   | PARTENAIRE COOPERANT EVENTUEL  | NATURE DE LA COOPERATION   | MESURES CONVENUES ET SUIVI REQUIS   |
|-----------------------------------|--|--|--|---|
| <b><u>ZAIRE</u></b> (suite)       | Conditionnement d'huile de palme             | China Packaging and Food Machinery Corporation (CPFMC)                         | Matériel de génie civil et techniques de production  | Le Zaïre doit fournir des données; la CAAMS se chargera de l'analyse et de l'envoi de spécifications techniques et d'une facture <u>pro forma</u> . |
|                                   | Cartonnages composites                       | China National Packaging Engineering Corporation (CNPEC)                       | - idem -   | - idem -  |
|                                   | Petite entreprise de saponification          | Huaquin International Economic Cooperative Corporation                         | - idem -   | - idem -  |
| <b><u>ZAMBIE</u></b>              |  |  |  |   |
| Services industriels villageois   | Presse à huile hydraulique, actionnée à bras | Académie de mécanisation agricole (Institut de mécanisation agro-industrielle) | Transfert de technologie; Formation; Fourniture de matériel; Services d'experts                          | La Zambie doit soumettre des propositions précises de projet à la Chine qui devra se prononcer.   |
|                                   | Transformation du bois                       | Huaquin International Economic Cooperative Corporation                         | Transfert de technologie; Conception; Génie civil; Formation; Fourniture de matériel; Services d'experts | Renseignements de base à fournir à la Chine qui devra se prononcer dans un délai d'un mois  |
|                                   | Fabrication de jus                           | Académie chinoise de mécanisation agricole                                     | - idem -   | - idem -  |

ANNEXE III

Liste des participants

Burkina Faso

M. Urban B. Somba, Directeur du Développement Industriel au  
Ministère Burkinabé de la Promotion Economique

Cameroun

M. Mvodo Armand Firmin Richard, Directeur des PME et Artisanat,  
Ministère du Développement Industriel et Commercial

Ethiopie

M. Ato Becry Yusuf, Head of Industry Department,  
Office of the National Committee for Central Planning

Ghana

M. Robert Dadwie-Bonney, Head of Metal Working Sector,  
Ministry of Industries, Science and Technology

Madagascar

M. Henri Rakotoarisoa, Head of Industrial Project Unit,  
Ministry of Industries

Mali

M. Youssouf Bagayoko, Directeur des Industries,  
Direction Nationale des Industries

Maroc

M. Benchekroun Khalid, Chef de la Division de l'Agro-industrie,  
Ministère de l'Industrie et du Commerce

Ouganda

M. W.I. Tuhunwire, Senior Industrial Officer,  
Ministry of Industry and Technology

Rwanda

M. Dismas Nsabimana, Directeur de l'Agro-Industrie,  
Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat

Sénégal

M. Becayse Amalah Traore, Ingénieur,  
Ministère du Plan et de la Coopération

Sierra Leone

M. Osman Bimbaa Falla Walan, Deputy Director of Industry, Small Scale,  
Ministry of Trade and Industry

Somalie

M. Abdullahi Mohamed Yusuf, Director, Ministry of Industry  
M. Cleaveland Oliver Thomas, Advisor, Ministry of Industry

Soudan

M. Hassan Osman Ahmed, Director, Small Scale and Rural Industries Section,  
Ministry of Industry

Tanzanie

M. Lawrence Masaka Ibele Limbe, Senior Research Engineer,  
Small Industries Development Organization

Zaire

M. Wetshi Koy Letshu, Mechanical Engineer, Director of Intervention,  
Office for Promotion of Small and Medium Scale Enterprises (OPEZ)

Zambie

M. Patrick Makungu, Regional Manager for Northern Province of Village Industry  
Service

Chine

M. WULAN Mulun, Assistant Minister, Ministry of Foreign Economic  
Relations and Trade

M. LONG Yongtu, Vice Director, China International Centre for  
Economic and Technical Exchanges, Ministry of Foreign Economic  
Relations and Trade

M. FENG Bingjuan, Vice Director, Chinese Academy of Agricultural  
Mechanization Sciences

M. LI Genxin, Deputy Director of the Bureau of Agricultural  
Machinery, Ministry of Machinery and Electronics Industry

Centre chinois international d'échanges économiques et techniques, Ministère des  
relations économiques extérieures et du Commerce

M. FU Xijie, Director, International Section 1

Mme NI Wenying, Project Officer

M. WANG Hongwei, Project Officer

M. XIANG Yinglig, Project Officer

Entreprises chinoises

M. XU Linan, Chief Engineer, China Light Industrial Corporation for  
Foreign Economic and Technical Cooperation

M. GUANG Shanju, China National Packing Engineering Corporation

Mme CHEN Xin, Engineer, China Packing and Food Machinery Corporation,  
Ministry of Machinery and Electronic Industry

- M. SUN Yuehan, Senior Engineer, China National Agricultural Machinery Import & Export Co.  
Mme LI Xilan, Township Enterprises Equipment Engineering Institute, Ministry of Agriculture, Husbandry and Fishery  
M. CHEN Jiaren, Foreign Affairs Bureau, Ministry of Commerce  
M. ZHANG Xianda, Director, Institute of Food Machinery  
M. CHEN Gongwang, Senior Engineer, Institute of Harvest and Processing Machinery  
M. WANG Zhipei, Vice Director, Institute of Poultry and Livestock Equipment

Académie chinoise de mécanisation agricole (CAAS)

- M. LIN Jintian, Director, Institute of Tillage and Planting Machinery  
Mme HE Zhongling, Senior Engineer, Foreign Affairs Office  
M. YAO Jun, Engineer  
M. LIU Bing, Engineer  
Mme LI Baozhen, Engineer  
M. PENG Yufeng, Engineer  
Mme CHEN Binrong, Engineer  
Mme YANG Fengjie, Engineer

Bureau du PNUD à Beijing

- Mme ZOU Youlan  
Mme LI Qiming